



Centre Généalogique du Midi-Provence

Association « loi de 1901 » - Société savante / CTHS
Membre de la Fédération Française de Généalogie
Et de la Fédération Historique de Provence

CONVOCATION A l'Assemblée Générale Ordinaire

le samedi 21 mars 2020, à MANOSQUE (04100)

Restaurant d'application « La Braise »
548 bd du maréchal Juin - Route de Volx (04 92 71 12 04)

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et d'activités 2019
- Rapport financier au 31 décembre 2019
- Rapport du vérificateur des comptes
- Budget prévisionnel 2020-2021
- Approbation des rapports et du budget prévisionnel
- Questions diverses, à envoyer au Président, avant le 14 mars.

Cette A.G. se déroule en **assemblée plénière** (devant tous les adhérents qui se seront déplacés).
Les décisions sont prises par le seul vote des présidents et membres mandatés de chaque association.

A partir de 9h30	Accueil des participants <i>au restaurant</i> « La Braise » à Manosque
De <u>10 h</u> à 12 h	AGO
A 12h15	Déjeuner (<i>sur place</i>)
De 14 h à <u>16 h</u>	CCR

POUVOIR

Je soussigné/e.....donne pouvoir à
monsieur/madame.....ou à défaut à monsieur/madame
.....
pour me représenter à l'AGO de Manosque, le **samedi 21 mars 2020**, à **10 heures**, prendre part
aux votes et, généralement, faire le nécessaire.
Fait à Le

Signature

(Précédée de la mention "lu et approuvé")